



Le bac techno sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) s'adresse aux élèves intéressés par les questions sanitaires et sociales du monde contemporain.

La démarche spécifique de ses enseignements associée aux enseignements généraux développe une aptitude à travailler en autonomie et une réflexion critique sur les problématiques du secteur. Le titulaire du bac ST2S saura notamment analyser les faits de société posant des questions sanitaires ou sociales, caractériser l'état de santé et de bien-être de populations et comprendre les relations entre demandes en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles.

Le titulaire du baccalauréat est capable :

- ◆ D'analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales au plan local, national, européen, mondial, en mettant en évidence leurs dimensions économiques, historiques, sociologiques, politiques.
- ◆ De caractériser l'état de santé et de bien-être social des populations, des groupes sociaux, en prenant en compte les aspects biologiques, sociologiques, culturels, environnementaux.
- ◆ De comprendre la relation entre les demandes en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles.
- ◆ D'identifier les organisations mises en place ('institutions, dispositifs,...) au niveau local et national, d'en caractériser les missions, les acteurs, les méthodes et les outils.
- ◆ De mettre en œuvre les cours dans le cadre d'activités interdisciplinaires (A.I.D.)

Profil :

- ▶ Goût et aptitudes pour les relations humaines, le travail social, la santé, le paramédical ;
- ▶ Bon niveau scientifique.

👉 Débouchés

Le bac ST2S constitue une voie d'accès aux études supérieures menant aux emplois techniques ou technico-administratifs du secteur social et paramédical. Les études ST2S sont destinées aux personnes attirées par les métiers du secteur sanitaire et social : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, éducateur de jeunes enfants.

👉 Enseignements de spécialité

Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première.

Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.

Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

3 Spécialités en classe de 1^{ère} :

- **Physique-chimie pour la santé.** Trois thèmes sont étudiés : prévenir et sécuriser ; analyser et diagnostiquer ; faire des choix autonomes et responsables. Cet enseignement de spécialité vise la construction d'une culture fondée sur les relations entre physique, chimie, biologie et physiopathologie humaine.
- **Biologie et physiopathologie humaines.** Les élèves étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.
- **Sciences et techniques sanitaires et sociales.** L'objectif de cet enseignement est de permettre aux élèves d'analyser des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

2 Spécialités en classe de Terminale :

- **Sciences et techniques sanitaires et sociales.**
- **Chimie, biologie et physiopathologie humaines.**





Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

Pour être admis en bac ST2S, il est préférable d'avoir suivi en seconde un enseignement de spécialité en sciences médico-sociales ou en biologie de laboratoire et paramédicale.

Etablissements

Académie de Montpellier

- 11 Carcassonne**
Lycée des métiers Jules Fil (*Public*)
- 11 Lézignan-Corbières**
Lycée Ernest Ferroul (*Public*)
- 11 Limoux**
Lycée polyvalent Jacques Ruffié (*Public*)
- 11 Narbonne**
Lycée Beauséjour (*Privé sous contrat*)
Lycée Louise Michel (*Public*)
- 30 Alès**
Lycée des métiers de la Salle (*Privé sous contrat*)
Lycée polyvalent Jean-Baptiste Dumas (*Public*)
- 30 Milhaud**
Lycée polyvalent G. De Gaulle Anthonioz (*Public*)
- 30 Nîmes**
Lycée privé St-Stanislas-Sacré-Cœur (*Privé sous contrat*)
Lycée Saint-Vincent de Paul (*Privé sous contrat*)
- 34 Agde**
Lycée Auguste Loubatières (*Public*)
- 34 Bédarieux**
Lycée Ferdinand Fabre (*Public*)
- 34 Béziers**
Lycée Jean Moulin (*Public*)
- 34 Montpellier**
Lycée Notre-Dame de la Merci (*Privé sous contrat*)
Lycée privé Turgot (*Privé sous contrat*)
- 34 Saint-Clément-de-Rivière**
Lycée polyvalent Jean Jaurès (*Public*)
- 48 Marvejols**
Lycée privé Saint-Joseph (*Privé sous contrat*)
- 48 Mende**
Lycée Notre-Dame (*Privé sous contrat*)
Lycée technologique Emile Peytavin (*Public*)
- 66 Perpignan**
Lycée Jean Lurçat (*Public*)
Lycée Notre-Dame du Bon Secours (*Privé sous contrat*)

- 66 Prades**
Lycée Charles Renouvier (*Public*)

Académie de Toulouse

- 09 Pamiers**
Lycée professionnel Les Jacobins (*privé sous contrat*)
- 09 Saint-Girons**
Lycée général et technologique du Couserans (*public*)
- 12 Decazeville**
Lycée polyvalent La Découverte (*public*)
- 12 Rodez**
Lycée général et technologique privé Louis Querbes (*privé sous contrat*)
- 12 Saint-Affrique**
Lycée général et technologique privé Saint-Gabriel (*privé sous contrat*)
- 31 Muret**
Lycée polyvalent Pierre d'Aragon (*public*)
- 31 Saint-Gaudens**
Lycée général et technologique de Bagatelle (*public*)
- 31 Toulouse**
Lycée général et technologique privé Sainte-Marie de Nevers (*privé sous contrat*)
Lycée général et technologique privé Sainte-Marie des Champs (*privé sous contrat*)
Lycée général et technologique Rive-Gauche (*public*)
Lycée général et technologique Stéphane Hessel (*public*)
- 32 Auch**
Lycée général et technologique privé Oratoire Sainte-Marie (*privé sous contrat*)
- 32 L'Isle-Jourdain**
Lycée général Joseph Saverne (*public*)
- 46 Cahors**
Lycée général et technologique Clément Marot (*public*)
- 46 Figeac**
Lycée polyvalent privé Jeanne d'Arc (*privé sous contrat*)
- 65 Tarbes**
Lycée général et technologique Marie Curie (*public*)
- 81 Albi**
Lycée technique privé Sainte-Cécile (*privé sous contrat*)
- 81 Carmaux**
Lycée polyvalent Jean Jaurès (*public*)
- 81 Mazamet**
Lycée général et technologique Maréchal Soult (*public*)
- 82 Moissac**
Lycée général François Mitterrand (*public*)
- 82 Montauban**
Lycée général et technologique Antoine Bourdelle (*public*)





👉 Descriptif des matières

Enseignements spécifiques

- Sciences et techniques sanitaires et sociales : législation sociale, cadre juridique, administratif et politique des structures sanitaires et sociales, professions paramédicales. Méthodes de travail et techniques professionnelles, traitement de l'information, communication et organisation : séquences pluridisciplinaires d'observation en entreprise.
- Biologie et physiopathologie : l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, la terminologie médicale : maladies, prévention et traitement.

Des activités interdisciplinaires de 3 semaines en première et terminale s'appuient sur des contacts locaux pour étudier des thèmes sanitaires et sociaux d'actualité.

👉 Poursuites d'études

- **BTS** Services et prestations des secteurs sanitaire et social, Economie sociale et familiale, Analyse Biologique, Esthétique Cosmétique
- **DUT** Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle, Carrières sociales option assistance sociale, Carrières sociales option éducation spécialisée, Carrières sociales option gestion urbaine
- **DEUST**, préparés en deux ans à l'université, offrent une spécialité pointue pour répondre aux besoins locaux comme le DEUST Intervention sociale, DEUST Intervention sociale, encadrant de proximité de personnes dépendantes.

Licence professionnelle

Se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. Exemple : Intervention sociale spécialité gérontologie...

Ecoles spécialisées dans le secteur de la santé

Paramédical

Les écoles paramédicales préparent en 1 à 3 ans aux DE obligatoires pour exercer les métiers d'infirmier, d'audioprothésiste, d'ergothérapeute...

Social

Les écoles sociales mènent en 3 ans aux DE souvent exigés pour exercer comme assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants...

Sélection oblige, une année de préparation peut se révéler nécessaire (dans le paramédical, une minorité de candidats intègre une école directement).

Les bacheliers ST2S intègrent bien les instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi), les écoles d'aides-soignants et celles d'auxiliaires de puériculture.

Licences et masters à l'université

Le bac ST2S n'est pas à priori destiné à une poursuite d'études universitaires. Les licences de sciences humaines (psychologie, sociologie...) requièrent une solide culture générale et de bonnes qualités d'expression écrite. Les bacheliers ST2S qui s'y engagent doivent être très motivés. Après un bac+2 dans le domaine du social, il est possible d'intégrer une licence. Les licences de sciences sanitaires et sociales sont les plus adaptées.

Les licences sciences humaines (psychologie, sociologie, histoire...) requièrent une solide culture générale et de grandes qualités d'expression écrite.

Les licences de biologie nécessitent un bon bagage scientifique. Dans certaines universités, les bacheliers techno peuvent suivre une année de mise à niveau..

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

J'ai besoin de plus d'infos

www.onisep.fr : fiches métiers, vidéos sur les études et les métiers...

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guide « L'entrée en 1re »
- Guide « choisir ses études supérieures » ;
- Parcours « Les métiers du social », « Les métiers auprès des enfants et des ados », « Les métiers du paramédical », « les métiers de l'humanitaire »
- Zoom « Les métiers des services à la personne »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).





Statistiques

Académie de Montpellier

Session 2018

- Pour le LYCEE JULES FIL CARCASSONNE : 88 candidats inscrits, 87 présents, 74 admis (soit 85,06% de réussite)
- Pour le LYCEE JACQUES RUFFIE LIMOUX : 40 candidats inscrits, 40 présents, 36 admis (soit 90% de réussite)
- Pour le LYCEE LOUISE MICHEL NARBONNE : 102 candidats inscrits, 99 présents, 87 admis (soit 87,88% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN-BAPTISTE DUMAS ALES : 95 candidats inscrits, 94 présents, 89 admis (soit 94,68% de réussite)
- Pour le LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ MILHAUD : 99 candidats inscrits, 98 présents, 81 admis (soit 82,65% de réussite)
- Pour le LYCEE AUGUSTE LOUBATIERES AGDE : 50 candidats inscrits, 50 présents, 44 admis (soit 88% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN MOULIN BEZIERS : 104 candidats inscrits, 104 présents, 99 admis (soit 95,19% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN JAURES SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE : 87 candidats inscrits, 87 présents, 82 admis (soit 94,25% de réussite)
- Pour le LYCEE EMILE PEYTAVIN MENDE : 13 candidats inscrits, 13 présents, 12 admis (soit 92,31% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN LURCAT PERPIGNAN : 106 candidats inscrits, 104 présents, 84 admis (soit 80,77% de réussite)
- Pour le LYCEE CHARLES RENOUVIER PRADES : 31 candidats inscrits, 30 présents, 26 admis (soit 86,67% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE BEAUSEJOUR NARBONNE : 26 candidats inscrits, 24 présents, 23 admis (soit 95,83% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE SAINT STANISLAS NIMES : 24 candidats inscrits, 22 présents, 18 admis (soit 81,82% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE DE LA SALLE ALES : 43 candidats inscrits, 42 présents, 42 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE ST VINCENT DE PAUL NIMES : 79 candidats inscrits, 78 présents, 76 admis (soit 97,44% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE DAME DE LA MERCI MONTPELLIER : 35 candidats inscrits, 35 présents, 35 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PROF PRIVE TURGOT MONTPELLIER : 33 candidats inscrits, 31 présents, 31 admis (soit 100% de réussite)

- Pour le LYCEE PRIVE SAINT-JOSEPH MARVEJOLS : 14 candidats inscrits, 14 présents, 14 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE-DAME MENDE : 34 candidats inscrits, 34 présents, 30 admis (soit 88,24% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE DAME DE BON SECOURS PERPIGNAN : 59 candidats inscrits, 59 présents, 55 admis (soit 93,22% de réussite)

Session 2019

- Pour le LYCEE JULES FIL CARCASSONNE : 63 inscrits, 63 présents, 53 admis (soit 84,13% de réussite)
- Pour le LYCEE JACQUES RUFFIE LIMOUX : 38 inscrits, 38 présents, 37 admis (soit 97,37% de réussite)
- Pour le LYCEE LOUISE MICHEL NARBONNE : 73 inscrits, 73 présents, 65 admis (soit 89,04% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE BEAUSEJOUR NARBONNE : 29 inscrits, 29 présents, 28 admis (soit 96,55% de réussite)
- Pour le LYCEE ERNEST FERROUL LEZIGNAN-CORBIERES : 30 inscrits, 30 présents, 20 admis (soit 66,67% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN-BAPTISTE DUMAS ALES : 85 inscrits, 82 présents, 75 admis (soit 91,46% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE SAINT STANISLAS NIMES : 29 inscrits, 29 présents, 28 admis (soit 96,55% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE DE LA SALLE ALES : 32 inscrits, 32 présents, 32 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE ST VINCENT DE PAUL NIMES : 65 inscrits, 64 présents, 60 admis (soit 93,75% de réussite)
- Pour le LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ MILHAUD : 108 inscrits, 108 présents, 100 admis (soit 92,59% de réussite)
- Pour le LYCEE AUGUSTE LOUBATIERES AGDE : 50 inscrits, 50 présents, 46 admis (soit 92% de réussite)
- Pour le LYCEE FERDINAND FABRE BEDARIEUX : 23 inscrits, 23 présents, 17 admis (soit 73,91% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN MOULIN BEZIERS : 90 inscrits, 87 présents, 77 admis (soit 88,51% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE DAME DE LA MERCI MONTPELLIER : 29 inscrits, 29 présents, 27 admis (soit 93,1% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE TURGOT MONTPELLIER : 32 inscrits, 32 présents, 31 admis (soit 96,88% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN JAURES SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE : 81 inscrits, 80 présents, 79 admis (soit 98,75% de réussite)
- Pour le LYCEE EMILE PEYTAVIN MENDE : 21 inscrits, 21 présents, 19 admis (soit 90,48% de réussite)
- Pour le LYCEE SAINT-JOSEPH MARVEJOLS : 11 inscrits, 11 présents, 11 admis (soit 100% de réussite)





Sciences et Technologies de la Santé et du Social

- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE-DAME MENDE : 22 inscrits, 22 présents, 20 admis (soit 90,91% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN LURCAT PERPIGNAN : 113 inscrits, 112 présents, 96 admis (soit 85,71% de réussite)
- Pour le LYCEE CHARLES RENOUVIER PRADES : 28 inscrits, 28 présents, 27 admis (soit 96,43% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE DAME DE BON SECOURS PERPIGNAN : 58 inscrits, 58 présents, 57 admis (soit 98,28% de réussite)

Académie Toulouse

Session 2018

- Pour le LG DU COUSERANS SAINT-GIRONS : 33 candidats présents, 29 admis (soit 87,9% de réussite)
- Pour le LGT LA DECOUVERTE DECAZEVILLE : 34 candidats présents, 32 admis (soit 94,1% de réussite)
- Pour le LGT PIERRE D'ARAGON MURET : 102 candidats présents, 89 admis (soit 87,3% de réussite)
- Pour le LGT RIVE GAUCHE TOULOUSE : 67 candidats présents, 62 admis (soit 92,5% de réussite)
- Pour le LGT STEPHANE HESSEL TOULOUSE : 67 candidats présents, 64 admis (soit 95,5% de réussite)
- Pour le LG JOSEPH SAVERNE L'ISLE-JOURDAIN : 37 candidats présents, 36 admis (soit 97,3% de réussite)
- Pour le LGT CLEMENT MAROT CAHORS : 54 candidats présents, 52 admis (soit 96,3% de réussite)
- Pour le LGT MARIE CURIE TARBES : 103 candidats présents, 93 admis (soit 90,3% de réussite)
- Pour le LGT JEAN JAURES CARMAUX : 47 candidats présents, 43 admis (soit 91,5% de réussite)
- Pour le LGT MARECHAL SOULT MAZAMET : 32 candidats présents, 30 admis (soit 93,8% de réussite)
- Pour le LG FRANCOIS MITTERRAND MOISSAC : 34 candidats présents, 34 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 69 candidats présents, 64 admis (soit 92,8% de réussite)
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DES CHAMPS TOULOUSE : 31 candidats présents, 31 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DE NEVERS TOULOUSE : 89 candidats présents, 85 admis (soit 95,5% de réussite)
- Pour le LGT ORATOIRE SAINTE-MARIE AUCH : 24 candidats présents, 22 admis (soit 91,7% de réussite)
- Pour le LPO JEANNE D'ARC FIGEAC : 15 candidats présents, 15 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT D'AMBOISE ALBI : 72 candidats présents, 70 admis (soit 97,2% de réussite)
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 103 candidats présents, 96 candidats admis (soit 93,2 % de réussite).
- Pour le LGT MARIE CURIE TARBES : 95 candidats présents, 82 candidats admis (soit 86,3 % de réussite).
- Pour le LT PR SAINTE-CECILE ALBI : 85 candidats présents, 83 candidats admis (soit 97,6 % de réussite).
- Pour le LGT PR SAINTE-MARIE DE NEVERS TOULOUSE : 83 candidats présents, 82 candidats admis (soit 98,8 % de réussite).
- Pour le LGT STEPHANE HESSEL TOULOUSE : 69 candidats présents, 67 candidats admis (soit 97,1 % de réussite).
- Pour le LGT RIVE GAUCHE TOULOUSE : 67 candidats présents, 58 candidats admis (soit 86,6 % de réussite).
- Pour le LGT PR LOUIS QUERBES RODEZ : 66 candidats présents, 64 candidats admis (soit 97 % de réussite).
- Pour le LGT CLEMENT MAROT CAHORS : 47 candidats présents, 47 candidats admis (soit 100 % de réussite).
- Pour le LGT MARECHAL SOULT MAZAMET : 36 candidats présents, 33 candidats admis (soit 91,7 % de réussite).
- Pour le LG JOSEPH SAVERNE L'ISLE-JOURDAIN : 34 candidats présents, 30 candidats admis (soit 88,2 % de réussite).
- Pour le LPO JEAN JAURES CARMAUX : 34 candidats présents, 33 candidats admis (soit 97,1 % de réussite).
- Pour le LG FRANCOIS MITTERRAND MOISSAC : 34 candidats présents, 33 candidats admis (soit 97,1 % de réussite).
- Pour le LPO LA DECOUVERTE DECAZEVILLE : 33 candidats présents, 32 candidats admis (soit 97 % de réussite).
- Pour le LGT DE BAGATELLE SAINT-GAUDENS : 33 candidats présents, 30 candidats admis (soit 90,9 % de réussite).
- Pour le LGT PR SAINTE-MARIE DES CHAMPS TOULOUSE : 29 candidats présents, 29 candidats admis (soit 100 % de réussite).
- Pour le LGT PR ORATOIRE SAINTE-MARIE AUCH : 28 candidats présents, 28 candidats admis (soit 100 % de réussite).
- Pour le LG DU COUSERANS SAINT-GIRONS : 27 candidats présents, 26 candidats admis (soit 96,3 % de réussite).
- Pour le LP PR LES JACOBINS PAMBIERS : 26 candidats présents, 24 candidats admis (soit 92,3 % de réussite).
- Pour le LGT PR SAINT-GABRIEL SAINT-AFFRIQUE : 20 candidats présents, 19 candidats admis (soit 95 % de réussite).
- Pour le LPO PR JEANNE D'ARC FIGEAC : 16 candidats présents, 16 candidats admis (soit 100 % de réussite).

Session 2019

- Pour le LPO PIERRE D'ARAGON MURET : 105 candidats présents, 97 candidats admis (soit 92,4 % de réussite).





Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Programme

Enseignements	2 ^{de}
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2 ^{de}
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix)	2 ^{de}
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{DE}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon

les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Physique-Chimie pour la santé	3h	-
Biologie et physiopathologie humaines	5h	-
Chimie, Biologie et physiopathologie humaines	-	8h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.





Examen

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Physique-Chimie pour la santé			Ecrite	2h		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Physique-chimie pour la santé [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Chimie, biologie et physiopathologie humaines	16	Ecrite	4h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	16	Ecrite	4h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan

04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr





Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguéil

05 67 52 41 55 - cio.tlseranguéil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

